



**TRANSPLANT
QUÉBEC**

Ensemble pour
le don d'organes,
pour la vie
depuis **50 ans**

Fiche d'information

DON D'ORGANES ET DE TISSUS - MYTHES ET RÉALITÉS

Mythe n° 1 : « Je suis trop vieux pour faire un don d'organes. »

FAUX - Toute personne, peu importe son âge, peut être considérée comme un donneur potentiel à son décès. C'est plutôt la qualité des organes qui est déterminante. Au Québec, le donneur d'organes le plus âgé avait 92 ans; il a donné son foie. Une personne de 76 ans a sauvé cinq personnes.

Mythe n° 2 : « Si je signifie mon consentement au don d'organes et au don de tissus, les médecins pourraient ne pas tout faire pour me sauver la vie. »

FAUX - Les médecins responsables d'une personne nécessitant des soins ont comme principale préoccupation de la soigner et de chercher à lui sauver la vie. Les spécialistes du don interviennent seulement lorsque toutes les tentatives pour sauver la vie des patients ont échoué et que le consentement au don d'organes et de tissus a été confirmé.

Mythe n° 3 : « Si je dis oui au don d'organes, on va prélever mes organes alors que je ne serai pas encore mort(e). »

FAUX - Le prélèvement ne peut être effectué avant que le décès du donneur n'ait été constaté par deux médecins qui ne participent ni au prélèvement ni à la transplantation (Code civil du Québec, article 45).

Mythe n° 4 : « Mon état de santé, ma religion, mon origine ethnique ou mon orientation sexuelle m'empêche de devenir un donneur d'organes. »

FAUX - Au Québec, toute personne est susceptible de devenir un donneur à son décès. Les donneurs potentiels feront l'objet d'une évaluation d'admissibilité par l'équipe soignante et par Transplant Québec.

Mythe n° 5 : « Il y a plein d'autres personnes qui peuvent faire un don d'organes à ma place. »

VRAI ET FAUX - À travers le monde, un peu plus de 1 décès sur 100 survenant à l'hôpital réunit les critères médicaux et légaux pour le don d'organes. Au Québec, ce sont un peu plus de 300 personnes par année si toutes les conditions sont réunies chaque fois. Pour que plus de personnes soient greffées, il faut que le don d'organes puisse se réaliser chaque fois que c'est possible, d'où l'importance de faire connaître son consentement de son vivant et de ne pas s'exclure, même si on est âgé ou pour toute autre raison.

Mythe n° 6 : « Les organes sont attribués en fonction des efforts déployés par une personne. »

FAUX - Transplant Québec gère la liste d'attente unique de toutes les personnes en attente d'une transplantation d'organes au Québec. Il coordonne le processus de don d'organes et assure l'équité d'attribution des organes selon des critères d'attribution qui sont définis de manière objective sur la base de données scientifiques. Ces critères objectifs sont établis par des comités médicaux spécifiques à chacun des organes à partir de consensus établis par la communauté médicale, et s'appuient sur des principes d'équité et d'efficacité. Ils sont notamment établis en fonction de la compatibilité sanguine et tissulaire et de la condition médicale de la personne, selon le statut clinique du plus urgent au moins urgent. Des critères spécifiques s'appliquent à chaque organe. Un organe n'est pas attribué pour des questions de mérite, tels les efforts déployés par une personne.

Mythe n° 7 : « Une transplantation rénale, ça coûte très cher au système de santé. »

FAUX - Le don d'organes peut engendrer des économies substantielles pour le système de santé. Par exemple, l'hémodialyse pour les personnes en attente d'une greffe rénale coûte environ entre 60 000 \$ et 80 000 \$ annuellement, par patient. En comparaison, les économies récurrentes nettes qu'engendre une greffe de rein se situent entre 40 000 \$ et 53 000 \$ par année, selon qu'on considère ou non les frais associés aux médicaments antirejet et les suivis médicaux. Sur 10 ans, ce sont plus de 100 000 000 \$ d'économies récurrentes annuellement.

Source : Transplant Québec, mars 2022

Pour en savoir davantage sur le don d'organes, consultez la rubrique Foire aux questions (FAQ) sur la page d'accueil du site web de Transplant Québec.